

# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE FIN DE TRAVAUX CHEZ ORLEANS-VIANDES LE 23/05/07

## PHASE DE REUNION POUR ECHANGES VERBAUX DANS UN PREMIER TEMPS :

- 7 membres de l'Association étaient présents auxquels se sont joints M. BREFFY, Conseiller Général et M. NKONGUE, Correspondant à la République du Centre.
- M. BREFFY a remercié le Directeur des abattoirs, M. BOURGEOIS, pour avoir tenu son engagement quant à la réalisation des travaux et nous avoir ensuite reçus comme promis.
- M. BOURGEOIS a insisté sur la nécessité de maintenir le dialogue même si une « étape » a été achevée. **Il ne prétend pas être dans la perfection** et même si les travaux promis ont bien été réalisés, **il ne prétend pas être à zéro défaut**. Il a dit qu'une sensibilisation importante avait été faite auprès des actionnaires et des éleveurs car ceux eux qui décident des grands projets de l'entreprise.
- Le Directeur nous a avoué avoir eu quelques soucis sur la mise en œuvre de ces travaux : des difficultés techniques sont apparues et, de plus, ils étaient dépendants d'une dizaine d'entreprises connues de par leur sérieux mais le chantier s'est révélé d'une ampleur inhabituelle pour l'une d'entre elles qui a dû se réorganiser en cours de route.
- Les travaux se sont terminés à mi-octobre 2006 et depuis il s'agissait d'une phase de prise en main. M. BOURGEOIS nous a expliqué que, par exemple, la station de pré-traitement des eaux usées qui procède en trois étapes, se gère comme un vrai métier à elle seule. Ce principe de dégrillage des eaux évite toutes les nuisances olfactives générées par le principe précédent et, de plus, elle est fermée dans un bâtiment. Ce système n'est vraiment au point que depuis peu de temps. Les déchets de dégrillage sont déversés dans des bacs puis collectés régulièrement par des entreprises adéquates.
- L'autre source de nuisances antérieurement existante concernait le stockage des bacs de déchets de découpe. Désormais, la réception des déchets et l'attente de collecte par les deux sociétés concernées, SARIA et VEOLIA PROPLETE, ont lieu dans un bâtiment clos et réfrigéré.
- La troisième source de nuisances olfactives concernait le sang, une partie seulement étant utilisée dans des productions alimentaires et le reste devant quitter le site. Ce sang est maintenant entreposé dans une grande citerne située dans un local réfrigéré et hermétiquement clos. Les odeurs peuvent tout de même être perçues lors des ramassages effectués par des sociétés habilitées.
- Une autre source de nuisances que l'on ne peut pas éviter, nous a dit le Directeur, concerne l'arrivée des bétailières, 6 à 7 en moyenne par 24 heures. Il n'y a pas d'heures précise pour l'arrivée, y compris de nuit car il faut que les bêtes « se reposent » afin d'effacer le stress du voyage et ce, pour la qualité de la viande ensuite. Les porcs ne restent que quelques heures en attente mais les bœufs sont en attente

beaucoup plus longtemps ( 24 H en moyenne et parfois 48 H ) car l'abattage des bovins n'a lieu que deux fois par semaine alors ils sont parqués dans des zones moins confinées que pour les porcs.

- Nous avons interpellé M. BOURGEOIS à propos des nuisances sonores émises par les animaux, y compris au cours de certaines nuits comme les beuglements intempestifs supportés encore récemment.
- Il nous a été expliqué que les animaux doivent être à jeun pour voyager afin de réduire le taux de mortalité. Mais ils sont abreuvés et nourris dès qu'ils arrivent dans les parcs d'attente. Le Directeur pense que l'agitation et les cris des animaux sont plus dus au stress qu'à un manque alimentaire.
- M. BOURGEOIS nous a dit qu'il existait des portes ouvertes dans des exploitations agricoles, dont une de porcs à Patay, où il pourrait nous emmener si on le souhaitait.
- Nous avons reparlé du transbordement des animaux ayant lieu dans la rue de la stabulation et juste au niveau d'un pavillon d'habitation et M. BOURGEOIS nous a expliqué que cette méthode n'a rien d'anormal et qu'elle relevait d'une économie de logistique.
- A la question de savoir si, pour évaluer l'efficacité des travaux de confinement, il existait des moyens de percevoir et mesurer des odeurs éventuelles, Le Directeur nous a répondu par la négative.
- Et, à celle de savoir s'il existait un poste dédié à la sécurité et à l'environnement au sein de cette entreprise, M. BOURGEOIS répond également par la négative en expliquant que cela n'occuperait pas un emploi à 100% mais que de toutes façons, une personne a en charge toute la gestion de ce qui est travaux, déchets, .....mais rien au niveau environnement. Malgré tout, une personne est en charge de la qualité dans cet abattoir et, par la même, veille à l'environnement d'une certaine façon.
- Il nous explique qu'il y a aussi à gérer d'horribles odeurs dans les pièces confinées où le personnel est parfois amené à se rendre. C'est par exemple le cas du local où est située la citerne de sang d'où émane un air quasiment irrespirable. Des études toxicologiques ont été menées et elles se sont avérées négatives. Malgré tout, le médecin du travail veille à ce que toute personne devant y entrer soit équipée (masque,...) afin d'écarter d'éventuel risques pour leur santé.
- Nous avons abordé le problème des tas de fumier entreposés juste après le portail d'entrée des bétailières et remarqués certains week-end courant avril. M. BOURGEOIS nous a dit que c'était l'endroit où les chauffeurs déchargeaient les bêtes et qu'ils doivent effectivement vider les déchets de leur bétailière et ensuite les laver mais ils doivent entreposer le tout sur une trémie nouvellement installée qui entraîne ces détritrus dans un local fermé prévu à cet effet.  
Certains chauffeurs n'ont pas de scrupules, nous a-t-il dit, et laissent tout sur place surtout lorsqu'ils livrent de nuit ou au week-end. Il dit être en guerre constante contre eux et nous assure vouloir les rappeler de nouveau à l'ordre. Il lui arrive d'utiliser le caméscope pour pouvoir leur « rafraîchir » les idées, nous a-t-il confié, et il s'est engagé à recommencer.

## VISITE DES INSTALLATIONS SUR LE TERRAIN :

- Première remarque : nous sommes surpris par les odeurs fortes que nous percevons dès notre descente de véhicules aux abords des bâtiments. Au bout de quelques minutes, ces odeurs nous incommode déjà moins : est-ce une question d'habitude ? M. BOURGEOIS ne le nie pas.
- Visite du bâtiment de *stockage des déchets de découpe* : c'est une zone confinée et réfrigérée contenant trois grandes bennes où arrivent directement, en interne, par l'intermédiaire de grosses canalisations, les différents déchets qui seront à évacuer. Chacune de ces bennes réceptionne un type de déchets qui lui est propre, l'une recevant ceux dits « gras » qui partiront à l'équarrissage, un autre ceux qui seront compostés dans un but de fertilisation et enfin, la dernière accueillera les déchets pouvant entrer dans la fabrication de sous-produits alimentaires à destination animale.

Ce bâtiment est accessible par trois portes coulissantes, chacune d'entre elles visant l'accès à une benne.

Dès le pas de porte de ce bâtiment, l'odeur est extrêmement forte malgré l'atmosphère très froide qui s'en dégage.

Les changements de bennes s'effectuent par l'intervention de camions au niveau des portes. Du coup, celles-ci peuvent être ouvertes en moyenne, une demi-heure à une heure par jour et par la même, livrer les odeurs confinées de manière plus brèves mais aussi plus fortes à ce moment là.

Ce bâtiment n'est pas équipé de système d'aération / ventilation et ne sert qu'à confiner et refroidir les odeurs.



- Découverte du *bâtiment permettant le stockage du sang* : il s'agit également d'un bâtiment réfrigéré et confiné élaboré sur le même principe que le précédent et équipé de deux grandes cuves de stockage du sang, l'une pour le sang porcin et l'autre pour le sang bovin.

L'odeur y est plus qu'insoutenable lors de l'ouverture des portes car une fermentation a bien lieu dans ce local. En effet, bien que réfrigéré, le sang arrive sans cesse en rajout à une température de 37 °C ce qui permet, malgré tout, un travail de fermentation avec dégagement de gaz carbonique ( CO<sub>2</sub> ) et d'azote ( NH<sub>3</sub> ).

D'ailleurs, pour des raisons de précautions de leur santé, les membres du personnel qui auraient à se rendre dans ce local ne doivent pas y séjourner plus d'une demi-heure à trois quart d'heure.

De même, ce local ne fait que confiner les odeurs mais ne possède pas de système d'aération / filtration / ventilation.

Le coût financier d'une telle installation a été jugé exorbitant face au service rendu qui ne s'avère pas suffisamment fiable et est apparu disproportionné au regard de l'équilibre financier de l'entreprise.



- Visite du bâtiment abritant la station de décantage, dégraissage et dégrillage de l'eau : il enferme des installations prévues pour procéder à ces trois étapes de pré traitement des eaux usées de l'entreprise.

Les déchets de ce pré traitement circulent par des conduites internes jusqu'à parvenir dans une benne prévue à cet effet et entreposée dans un bâtiment annexe, benne qui sera relevée régulièrement à destination de l'équarrissage.

Ce bâtiment n'est pas complètement étanche et nous avons pu remarquer le manque de jonction des murs et les espaces laissés en bas des portes coulissantes. Un système d'aération par aspiration a été mis en place pour ce local.

Les odeurs nous ont semblé nettement moins prenantes dans ce bâtiment que dans les autres.



- Visite du **bâtiment contenant deux bennes** à destination, l'une de l'équarrissage, l'autre du compostage : dans la benne à destination de l'équarrissage, parviennent les déchets obtenus suite au pré traitement des eaux usées ainsi que les éventuels animaux morts à l'arrivée des bétailières.

Dans celle prévue pour le compostage, arrivent tous les déchets de litières des bétailières après avoir été réduits par hachage à l'aide d'une énorme vis sans fin. Le fumier est donc déposé par les chauffeurs des bétailières sur un tapis roulant qui le conduit à l'intérieur du bâtiment afin d'y être traité puis stocké dans la benne.

Une odeur insupportable émane également de ces bennes et le bâtiment est confiné sur le même principe que les précédents et il n'y a pas de système de ventilation d'installé.



- La *station de lavage des bétailières* reste en extérieur comme auparavant.



### **BILAN DE CETTE VISITE :**

- Les odeurs ne peuvent pas être inexistantes mais sont gérées différemment, sur des temps plus courts au moment des échanges de bennes mais, du coup, les effluves sont plus fortes, conséquence du confinement.
- De gros moyens d'enfermement d'étapes sensibles par la construction de plusieurs bâtiments ont été déployés afin de lutter contre les nuisances olfactives.
- Les nuisances sonores sont très prenantes sur le site et notre petit bois permet d'en atténuer la portée jusqu'à nos pavillons.